



Motocross très bruyantes proches maisons

Par patrick77563

Bonjour,

De petits xxxxxx de 16 ans (surement) s'amuse à accélérer à fond près de notre maison en MOTOCROSS causant un stress à chaque fois qu'ils passent.

Nous voulons leur mettre la pression légalement afin qu'ils arrêtent soit de passer par là, soit de changer de véhicule moins bruyant.

Je vois qu'il existe une loi : La loi dispose qu'aucun véhicule à moteur ne doit pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains. Les nuisances sonores causées aux riverains par des motocross ou des quads sur la route sont régies par l'article R 318-3 du code précité.

Comment faire pour les coincer et les faire arrêter leur petit délire de mioche mal éduqué ?

Merci beaucoup pour vos avis.

Propos inadaptés modérés...

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut signaler les faits aux forces de l'ordre.
112 ou 17.

Par StephaneB

Bonjour

Le maire est garant de la sécurité et de la tranquillité dans la commune.
Avez-vous averti la mairie ?